

HEDIOS

RENDEMENT 6

NOTE D'INFORMATION

Le support¹ Hedios Rendement 6 est disponible² jusqu'au 28 novembre 2011 sur votre/vos contrat(s) Hedios Vie et/ou Hedios Capitalisation³.

Préalablement à la conclusion de toute transaction, le souscripteur souhaitant investir sur le support Hedios Rendement 6 est invité à procéder à sa propre évaluation des risques liés à l'investissement sur ce support et à décider de l'adéquation de l'investissement à son profil de risque accepté/rentabilité attendue. Il est aussi recommandé au souscripteur de n'investir sur ce support que s'il a l'intention de le conserver jusqu'à l'échéance prévue.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES⁴ ET FINANCIÈRES PRINCIPALES DU SUPPORT HEDIOS RENDEMENT 6

DÉNOMINATION

Hedios Rendement 6

FORME JURIDIQUE

Titre de créance de droit français émis dans le cadre d'un programme d'émission de titres structurés (Structured Euro Medium Term Note Programme) et non garanti en capital (ci-après "les Titres")

DEVISE

Euro

CODE ISIN

FR0011108760

ÉMETTEUR

Crédit Agricole CIB Financial Solutions, Émetteur français

GARANT ET NOTATION GARANT

Crédit Agricole CIB (Moody's Aa3, Standard & Poor's A+, Fitch AA-) : notations en vigueur au 6 octobre 2011, les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

AGENT DE CALCUL

Crédit Agricole CIB

PLACE DE COTATION

Luxembourg

VALORISATION

Quotidienne

SOUS-JACENT

Indice EURO STOXX 50® (ci-après "l'Indice")

MONTANT NOMINAL TOTAL DE L'ÉMISSION

7.000.000 euros

PRIX D'ÉMISSION

100 % de la coupure

VALEUR NOMINALE

1 coupure = 1.000 euros

DATE D'ÉMISSION

19 septembre 2011

DATE D'ÉCHÉANCE

18 décembre 2017

DATE D'ÉVALUATION INITIALE

16 décembre 2011

DATE DE CONSTATION FINALE

11 décembre 2017

COUPON CONDITIONNEL

Néant

DURÉE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE

6 ans

DROIT APPLICABLE

Droit français

GARANTIE EN CAPITAL

Non, le capital n'est pas garanti à l'échéance. Le remboursement à la Date d'Échéance sera inférieur à l'investissement initial si le cours de clôture de l'Indice à la date d'évaluation finale est inférieur au niveau de protection à l'échéance

NIVEAU DE PROTECTION À L'ÉCHÉANCE

60 % du cours de clôture de l'Indice à la date de constatation initiale

RÈGLEMENT / LIVRAISON

Euroclear France

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION / RACHAT

Néant

VEUILLEZ VOUS REPORTER À LA PAGE 3 DE LA PRÉSENTE NOTE D'INFORMATION POUR DÉCOUVRIR D'AUTRES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES.

Pendant la période de commercialisation, les sommes à destination du support Hedios Rendement 6 seront investies sur un fonds en euros temporaire "Hedios Rendement 6 - fonds d'attente" qui offrira un taux de rendement annuel de 1 % net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux.

A compter de l'investissement et jusqu'à la Date d'Échéance ou de remboursement automatique anticipé, le capital sera investi sur le support Hedios Rendement 6.

A la date de remboursement final ou en cas de remboursement automatique anticipé, le capital détenu sur Hedios Rendement 6 sera automatiquement et gratuitement arbitré vers le fonds en euros Internet Opportunités.

¹ Hedios Rendement 6 est un support représentatif d'une unité de compte référencée sur les contrats Hedios Vie et Hedios Capitalisation (ci-après "le support").

² L'offre relative à l'unité de compte Hedios Rendement 6 est limitée en montant et dans le temps. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Rendement 6 peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date du 29 novembre 2011.

³ Hedios Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie, Hedios Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats souscrits auprès d'ACMN VIE, Société Anonyme d'assurance sur la vie au capital de 218.025.000 €, entreprise régie par le Code des Assurances, et présentés par Hedios Patrimoine, 7 rue de la Bourse 75002 Paris, en sa qualité de courtier d'assurances (immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 142). L'offre est accessible dans le cadre d'une souscription d'un contrat Hedios Vie et/ou Hedios Capitalisation, d'un versement exceptionnel ou d'un arbitrage sur ces contrats.

⁴ Ces caractéristiques techniques et financières principales ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être lues conjointement avec "le Prospectus" (constitué du Prospectus de Base du 22 juillet 2011, du supplément en date du 7 octobre 2011, de tout autre supplément éventuel et des Conditions Définitives du Titre) établi par l'Émetteur, disponible sur le site Internet de Hedios Patrimoine (hedios-vie.com) et qui en détaille l'ensemble des caractéristiques.



REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ

Si, à la Date d'Évaluation_t (t = 1 à 2), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal au Cours d'Exercice_t, chaque Titre sera remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Automatique Anticipé_t pour un Montant de Remboursement Anticipé_t tel qu'indiqué et défini dans le tableau ci-dessous :

t	DATE D'ÉVALUATION _t ¹	COURS D'EXERCICE _t	MONTANT DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ _t	DATE DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ _t ²
1	9 décembre 2013	100 % x Indice _{initial}	125 % x Coupure ³	16 décembre 2013
2	9 décembre 2015	100 % x Indice _{initial}	150 % x Coupure ³	16 décembre 2015

¹ Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant (voir définition dans le Prospectus)

² Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant (voir définition dans le Prospectus)

Avec :

"Indice_{initial}" : Cours de clôture de l'Indice constaté à la date de constatation initiale.

Le Remboursement Automatique Anticipé se fera sur le fonds en euros Internet Opportunités du contrat Hedios Vie ou Hedios Capitalisation,

REMBOURSEMENT FINAL

Le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Échéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit :

si Indice _{final} est supérieur ou égal à Indice _{initial}	175 % x Coupure³	
si Indice _{final} est strictement inférieur à Indice _{initial} mais supérieur ou égal à 60 % x Indice _{initial}	100 % x Coupure³	
si Indice _{final} est strictement inférieur à 60 % x Indice _{initial}	$\frac{\text{Indice}_{\text{final}}}{\text{Indice}_{\text{initial}}} \times \text{Coupure}^3$	Dans ce cas, le souscripteur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'Indice.

Avec :

"Indice_{initial}" : Cours de clôture de l'Indice constaté à la date de constatation initiale.

"Indice_{final}" : Cours de clôture de l'Indice constaté à la date de constatation finale.

Le Remboursement Final se fera sur le fonds en euros Internet Opportunités du contrat Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

³ Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation, hors défaut de l'Émetteur et de son Garant, pour un investissement pendant la période de commercialisation. L'organisme d'assurance s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

IMPORTANT

- Le souscripteur ne bénéficie d'aucune garantie en capital. Si le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé en année 2 ou en année 4 et si l'Indice termine en baisse de plus de 40 % à la date d'évaluation finale (11 décembre 2017), par rapport à la date d'évaluation initiale (16 décembre 2011), le souscripteur subit une perte en capital à l'échéance, qui peut atteindre la totalité de son investissement pour une valeur de l'EURO STOXX 50® nulle ou quasi nulle.
- La protection conditionnelle du capital à l'échéance ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 28 novembre 2011 et conservant les Titres jusqu'à l'échéance. En cas de sortie du support avant l'échéance (par exemple par suite de rachat, d'arbitrage ou de décès prématuré de l'assuré), celle-ci se fera aux conditions de marché alors en vigueur et l'investisseur peut ainsi subir une perte en capital.
- Le souscripteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 6 ans.
- Le souscripteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.
- La valorisation du support Hedios Rendement 6 en cours de vie du support dépend de paramètres financiers complexes ; elle peut donc évoluer indépendamment de l'Indice, connaître de fortes fluctuations (en particulier avant les dates d'évaluation de l'Indice si le cours de l'Indice est proche du cours de clôture de l'Indice à la date d'évaluation initiale et avant la date d'évaluation finale si le cours de l'Indice est proche du niveau de protection à l'échéance). Elle peut être inférieure à l'investissement initial.
- Le souscripteur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).

AUTRES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Objectif de gestion

Ce produit a pour objectif d'offrir à l'investisseur un gain de 12,50 % de la valeur nominale par année écoulée⁽¹⁾. Ce gain maximum potentiel n'est pas versé chaque année, mais en une seule fois à l'une des deux dates de Remboursement Automatique Anticipé ou à la Date d'Échéance.

Stratégie d'investissement

Pour un investissement avant le 29 novembre 2011, Hedios Rendement 6 vous expose, pour une durée pouvant varier de 2 à 6 ans, aux marchés actions de la zone Euro, représentés par leur principal indice, l'indice EURO STOXX 50® (« l'Indice »). L'Indice est composé des 50 premières sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone Euro.

En cas de marchés fortement baissiers, comme dans un placement actions classique, vous avez un risque de perte en capital à l'échéance, pouvant aller jusqu'à 100 % de l'investissement initial. En revanche, vous bénéficiez d'une protection : si l'Indice baisse de moins de 40 % par rapport à son cours initial, à la date d'évaluation finale arrêtée au 11 décembre 2017, votre capital est remboursé intégralement⁽¹⁾ à l'échéance et, si l'Indice baisse de plus de 40 %, vous touchez la valeur nominale multipliée par la valeur finale de l'Indice exprimée en pourcentage de sa valeur initiale⁽¹⁾ (votre perte en capital est alors égale à la baisse de l'Indice).

En cas de marchés haussiers ou stables, vous bénéficiez d'un gain plafonné à 12,50 % de la valeur nominale par année écoulée⁽¹⁾. Vous consentez ainsi à limiter vos gains en cas de forte hausse des marchés.

A l'issue des années 2 et 4, si, à la date d'évaluation annuelle, l'Indice clôture à un cours supérieur ou égal à son cours initial, vous êtes remboursé(e) par anticipation et vous bénéficiez d'un gain de 12,50 % de la valeur nominale par année écoulée⁽¹⁾.

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

Profil de risque

Le produit, en raison de sa nature, est caractérisé par un degré de risque élevé qui est lié, notamment :

- au cours et à la volatilité du sous-jacent : la valeur du produit en cours de vie peut connaître de fortes fluctuations, en particulier avant les dates d'évaluation annuelles de l'Indice si son niveau est proche du cours de clôture à la date d'évaluation initiale, et avant la date d'évaluation finale si le niveau de l'Indice est proche du niveau de protection à l'échéance ;
- aux taux d'intérêt : la valeur du produit en cours de vie baisse si les taux d'intérêt augmentent, et ce, d'autant plus que l'échéance est lointaine ;
- à l'éventuel risque de liquidité du produit ;
- au risque de crédit sur l'Émetteur et/ou son Garant : une dégradation de la qualité de crédit perçue par le marché induit une modification des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant et une baisse de la valeur de marché du titre ; un défaut de l'Émetteur et du Garant induit un risque de non remboursement ;
- à l'éventuelle survenance de certains événements extraordinaires pouvant affecter le sous-jacent du produit et entraîner le cas échéant, la fin anticipée du produit (les modalités d'ajustement ou de substitution ou, le cas échéant, de fin anticipée du produit et leurs conséquences sont décrites dans le Prospectus).

La valeur du produit en cours de vie peut donc évoluer indépendamment de l'Indice, connaître de fortes fluctuations et être inférieure au montant de l'investissement initial.

La valeur de remboursement du produit à l'échéance pourra être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Crédit Agricole CIB recommande, conformément à l'article 212-28 du Règlement Général de l'AMF, de lire attentivement la rubrique "facteurs de risque" du Prospectus de Base.

Profil type de l'investisseur

Ce produit est un produit de placement comportant un risque de perte intégrale du capital.

Informations sur les frais

- Frais d'entrée/sortie : Néant.
- Fourchette achat/vente de 1 % sur le marché secondaire en l'absence de perturbation de marché.
- Les frais de distribution s'élèvent à 1,50 % par an maximum du montant nominal des Titres placés (calculés sur la base de la durée totale des Titres hors Remboursement Automatique Anticipé).

¹ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation, hors défaut de l'Émetteur et de son Garant, pour un investissement pendant la période de commercialisation. L'organisme d'assurance s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

